

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
2020-094a**

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 28
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 2
Date de convocation et d'affichage : 16/09/2020
Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à 21h30

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre administratif de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, Mme NADAU Marie-Françoise, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme RIGAL Nathalie, M. BRÈTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. LABRUYÈRE Christophe donne procuration à Mme RIGAL Nathalie, M. LAINÉ Fabien donne procuration à Mme LARREZET Hélène

Absents : Mme CHAUSSIS Nathalie, M. CRUCHANDEU Paul, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric

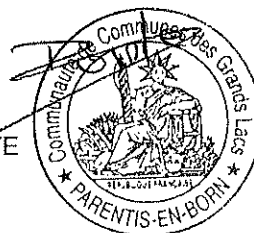
Décision de l'assemblée :

Votants : 30
Pour : 30
Contre :
Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 23/09/2020
Transmis en Préfecture le : 07/10/2020
Affiché le : 07/10/2020
à Parentis en Born, le 07/10/2020

La Présidente,

Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-094a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020

Sujet n° 9 : Election des représentants à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Rapporteur : Mme DOUSTE Françoise

En vertu de l'article L1411-5 du CGCT, la C.A.O. d'un établissement public de coopération intercommunale est composée de la Présidente de cet établissement qui préside de droit, et 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. L'élection de ces membres a lieu sur la même liste sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste étant présentée après appel à candidature, les nominations prennent alors effet immédiatement, dans l'ordre de la liste. Les candidats sont numérotés de 1 à 10, les 5 premiers étant élus membres titulaires et les 5 derniers étant élus membres suppléants.

La liste des candidats à la C.A.O. s'établit comme suit :

Délégués titulaires :

- 1 – CASSAGNE Patricia
- 2 – COMET Bernard
- 3 – CRUCHANDEU Paul
- 4 – COUTURIER François
- 5 – LABRUYERE Christophe

Délégués suppléants :

- 6 – CASTAGNEDE Vincent
- 7 – LAVIELLE Raymond
- 8 – LAINÉ Fabien
- 9 – PASCUTTO Philippe
- 10 – GUERRO Florence

Mme la présidente soumet cette liste au vote de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De déclarer les élu.e.s. ci-dessus membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 23 septembre 2020

La Présidente,


Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-094a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020